

Conseil de quartier du 1^{er} juillet 2009
Présentation des résultats / Dépollution du site Total

**Présentation des résultats obtenus à l'issue de 2 campagnes de mesure de la qualité de l'air,
par Mme GOUPIL du Laboratoire Central de la Préfecture de Police de Paris (LCPP)**

1. Rappel de l'historique

Le chantier de dépollution ouvert en mars 2008 a été à l'origine, pendant l'été dernier, d'odeurs nauséabondes très nettement perçues par de nombreux riverains du site. Aussi la ville de Nanterre a-t-elle décidé de faire contrôler la qualité de l'air sur le chantier (7 points de mesure) et aux abords (2 points de mesures) et de comparer les résultats obtenus au plus près des sources d'émissions avec, d'une part, ceux relevés sur 2 autres points implantés à Nanterre hors Chemin de l'Ile (Monoprix au Centre et rue Philippe Triaire au Mont Valérien) et avec, d'autre part, ceux qu'AIRPARIF obtient quotidiennement. Ces résultats ont également été analysés au regard des normes et recommandations en vigueur.

2. Seconde campagne de mesures

Deux campagnes de mesures ont été ensuite réalisées au printemps 2009, toujours par le LCPP :

- La première campagne s'est déroulée du 2 au 16 mars 2009 ; le chantier était à l'arrêt (mesure d'un état zéro),
- La seconde a eu lieu du 25 mai au 8 juin 2009 ; le chantier avait repris son activité de brassage des terres (mesure d'un état en période d'activité).

A chaque point de mesure a été placé un capteur passif (tube rempli de charbon actif) permettant de quantifier une concentration cumulée de composés organiques volatils (COV) pendant une période de 14 jours. Les principaux composés qui ont été retrouvés dans les prélèvements sont : Benzène, Toluène, m et p Xylènes, o Xylène, Ethyl Benzène, 124 Triméthyl Benzène, Nonane, Décane, Undécane.

Pour l'ensemble de ces polluants, les concentrations mesurées lors de la seconde campagne sont inférieures à celles obtenues lors de la première campagne. Tous les résultats sont représentatifs (comparaison faite avec les résultats obtenus par AIRPARIF en 2008).

Les teneurs en COV rencontrées sur le site (sauf au point le plus proche du dépôt pétrolier CCMP) et aux abords, sont du même ordre de grandeur que celles obtenues au point de mesure placé au Mont Valérien. Les valeurs mesurées à ces points, lors de la première campagne (analyse en cours pour la seconde campagne), sont du même ordre de grandeur que celles fournies par les sites urbains d'AIRPARIF (Gennevilliers, Issy Les Moulineaux et Neuilly sur Seine).

Les teneurs en COV rencontrées au point de mesure situé sur le chantier à proximité du dépôt pétrolier en activité sont du même ordre de grandeur que celles obtenues au point placé devant le Monoprix, au centre ville. Les concentrations en COV (sauf pour le Benzène) mesurées à ces points, lors de la première campagne (analyse en cours pour la seconde campagne), sont comparables à celles observées sur les sites de trafic d'AIRPARIF (boulevard périphérique de la porte d'Auteuil et place Victor Bash à Paris). En ce qui concerne le Benzène, les quantités relevées à Nanterre, en mars dernier, sont inférieures aux valeurs enregistrées au même moment par les stations de trafic du réseau francilien de surveillance de la qualité de l'air.

Tous les résultats issus de ces 2 campagnes de mesures sont très inférieurs aux normes en vigueur (directive européenne 2008/50/CE) et aux recommandations formulées par l'Organisation Mondiale de la Santé.